



HONORAIRES ADN IMMO CONSEIL

Honoraires de Vente :

De 0 à 140 000 €	8%
De 140 001 € à 249 000 €	6%
A partir de 250 000 €	5%
Vente avec et sous bail Pierre et Vacances ou autre bail	10 %
Forfait jusqu'à 50 000 €	5000 € TTC

Dorothee Noublanche

Expert agréé, près la cour d'Appel d'Aix en Provence

18-01

Estimations immobilières matérielles :

Valeurs vénales de murs, terrains non agricoles, indemnité d'expropriation, droits réels immobiliers

Les honoraires d'expertises sont soumis à un devis préalable

MENTIONS LEGALES : Conformément aux dispositions des articles 6 – III et 19 de la Loi pour la confiance dans l'Économie numérique, ainsi que l'Arrêté du 10 Janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Nous vous informons que nos honoraires s'entendent TVA comprise au taux de 20% en vigueur à la charge du vendeur, et hors frais annexes incombant au mandant (diagnostics, expertises, charges émanant des syndics, notaires etc)